

Commission Sportive Carambole

CONVOCAION JOUEURS

Date : 18 février 2020

Objet : Convocation à se rendre au club ci-contre

**BILLARD CLUB DE VILLEFRANCHE**  
**535 AVENUE ST EXUPERY**  
**69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE**

Téléphone : 04 74 62 82 99

E-mail : [billard.villefranche@9business.fr](mailto:billard.villefranche@9business.fr)

Monsieur le Président :

Votre joueur cité ci-dessous est prié de se présenter à la compétition suivante:

<b>1/2 FINALE DE LIGUE - Poule B</b>	Date : <b>samedi 29 février 2020</b>
Mode de jeu : <b>3 BANDES</b>	Catégorie : <b>NATIONALE 2</b>

Participants :

N°	N° du Club	Nom et Prénom	N° Licence	Moy.	Club
1	12024	<b>ACHARD Patrick</b>	020 465	<b>0,589</b>	AB43
2	03008	<b>SANCHEZ Christian</b>	011 016	<b>0,577</b>	BCVI
3	12004	<b>MONNERET Marc</b>	138 180	<b>0,527</b>	BCV
4	12006	<b>JARDIN Gérard</b>	015 878	<b>0,525</b>	BCA
5	12040	<b>VIDAL Daniel</b>	133 591	<b>0,436</b>	ABCH

Début de la Compétition : <b>09h00</b>	Convocation des joueurs : <b>08h30</b>
--	--

**ATTENTION : le retard de 30mn s'applique à partir de l'heure de la convocation**

<b>DISTANCE :</b>	<b>30 Points</b>	<b>REPRISES :</b>	<b>Sans limitation</b>
-------------------	------------------	-------------------	------------------------

**Le directeur de jeu, responsable de la compétition :**

- Doit vérifier que les joueurs sont en tenue réglementaire.
- Doit se conformer impérativement aux directives éventuellement portées sur le fichier de la compétition.

**Le directeur de jeu devra également :**

- Signaler sur la feuille de transmission du fichier de compétition toute anomalie, forfait, retard, ou toute réclamation qui sera portée sur une feuille annexe.
- Transmettre les résultats dans les 24 heures par mail à : [carambole@billard-auvergne-rhone-alpes.com](mailto:carambole@billard-auvergne-rhone-alpes.com)
- Saisir les résultats sur les sites "FFB Sportif" dans les 24 heures

**Les 2 premiers de chaque poule demi-finale et le meilleur troisième seront qualifiés pour la finale de ligue au BCP (Pont de Chérucy) le 14/03/2020**